

Speaking note – UPV- Foire de Libramont 2024

La pénurie de vétérinaires au niveau européen.

Mesdames, Messieurs,

La problématique du manque de vétérinaires a déjà été abordée sous différentes présidences. Durant la présidence belge qui s'est achevée le 30 juin dernier, j'avais décidé de travailler sur l'autonomie stratégique dans le domaine de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Le maintien d'un niveau élevé de sécurité alimentaire et de santé des animaux et des plantes est nécessaire d'un point de vue économique, social et écologique. Nous avons voulu faire de la santé animale une priorité au cours de notre présidence.

Dans ce cadre, une grande enquête portant sur le manque de vétérinaires dans les différents Etats Membres (EM) a été complétée par les CVOs (Chief Veterinary Officers). Un questionnaire avait été préparé et envoyé aux CVOs. L'objectif était de répondre à une demande exprimée par les CVOs de collecter les informations sur les actions mises en place dans les différents pays afin de pouvoir s'en inspirer si nécessaire.

Sur base des réponses au questionnaire, la Belgique a rédigé un compendium des différentes actions des Etats membres. L'objectif est de le mettre à disposition des autres CVOs européens, afin qu'ils puissent s'inspirer les uns des autres. Ce compendium sera diffusé dans le courant du mois d'août. Je vous livre ici les premiers constats et les premières conclusions.

- Le manque de vétérinaires effectuant des tâches officielles a un impact sur la santé animale, le bien-être animal et la santé publique. Le manque de vétérinaires augmente donc le risque d'épidémies de maladies animales et de zoonoses, car il devient difficile de maintenir une surveillance efficace et une détection précoce. En conséquence, la sécurité de l'ensemble de la chaîne alimentaire est mise à mal, ainsi que la confiance du public dans les services officiels.
- De la même manière, presque tous les États membres sont confrontés à une pénurie de vétérinaires praticiens, tant en médecine des animaux de compagnie, en médecine des animaux de production alimentaire et en médecine équine. Ces effets incluent un risque pour la santé publique dû à la détection tardive des zoonoses, un risque pour le bien-être animal résultant du retard dans les soins dû au manque d'accès aux soins de base et d'urgence, un risque d'utilisation accrue d'antibiotiques provoqué par des diagnostics tardifs.

- Le manque de vétérinaires ruraux a un impact direct sur les agriculteurs, qui sont privés des conseils d'un allié crucial pour garantir le maintien de la santé et du bien-être des animaux dans leurs fermes. Outre les conséquences économiques, cela constitue une menace importante pour la santé animale, mais aussi pour la santé humaine.
- Enfin, le manque de vétérinaires a un impact direct sur leur propre bien-être. Le personnel disponible doit faire face à une charge de travail trop élevée et risque de s'épuiser. Cela risque donc d'aggraver le problème de la pénurie, avec toutes les conséquences qui en découlent.

La majorité des États membres indiquent avoir déjà mis en place des mesures pour limiter l'impact de la pénurie de vétérinaires. Par manque de temps, je ne détaillerai pas aujourd'hui les solutions envisagées ou déjà mises en place, mais je peux vous dire que plusieurs pistes existent :

- Augmentation du nombre de diplômés ;
- Formation d'assistants vétérinaires ;
- Revalorisation des tarifs des soins vétérinaires et des salaires des vétérinaires officiels ;
- Allègement de la charge administrative, amélioration de la collecte et de la centralisation des informations.

Les mesures introduites ont permis à certains États membres (EM) d'améliorer la situation. Par exemple, pour un EM, l'augmentation des salaires des vétérinaires en mission pour effectuer des tâches officielles a permis, d'une part, d'éviter une grève et, d'autre part, d'augmenter le nombre de vétérinaires intéressés par les services officiels.

Pour d'autres États membres, une meilleure rémunération de tous les vétérinaires accroît l'intérêt des vétérinaires pour la profession, et incite même les anciens praticiens à revenir exercer.

Enfin, pour les autres EM, la délégation de certains actes à des non-vétérinaires améliore la situation dans les hôpitaux et cliniques vétérinaires et permet de maintenir la fréquence et la qualité des contrôles officiels.

Pour les autres États membres, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des mesures prises.

D'une manière générale, toutes ces mesures permettent de réduire, ou du moins de ralentir, la progression de la pénurie de vétérinaires, que ce soit pour les tâches officielles ou pour la pratique de terrain.

Le recours aux nouvelles technologies pourrait également contribuer à ralentir la progression de la pénurie de vétérinaires, mais cela nécessite un cadre législatif bien défini.

En résumé et en guise de conclusion, il est essentiel, face à un problème qui ne cesse de s'aggraver, de pouvoir trouver des solutions efficaces et durables, grâce à l'échange d'informations entre tous les États membres, pour garantir le maintien de la profession à un niveau suffisant pour assurer la santé et le bien-être des citoyens, des animaux et des humains.

Je vous remercie pour votre attention.